

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE MAIRE D'AULNAY SOUS BOIS

Monsieur le Maire,

Lundi 13 avril, Monsieur le Président de la République a annoncé la réouverture des écoles et des crèches sur le territoire national, pour le 11 mai 2020.

La FNEC FP-FO a répondu au gouvernement, voici son communiqué :

La reprise des cours à tout prix : inacceptable ! irresponsable !

14 Avr, 2020 Actualités, Communiqué

«À partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées , déclare le 13 avril le président de la République. Le patronat s'est déclaré «satisfait» : «cela permet aux entreprises de bien préparer la reprise, et aux enfants de retrouver le chemin de l'école» s'est félicité un porte-parole du Medef. Mais du côté des personnels, cette annonce a provoqué l'incompréhension : la colère est encore montée d'un cran.

Une décision irresponsable

Comment comprendre que les restaurants restent fermés, et que les rassemblements soient toujours interdits alors que les établissements scolaires devront ré-ouvrir ? À l'école, les gestes barrières sont impossibles à appliquer. Comment observer une distanciation sociale dans des classes de 30 voire 35 élèves ? Et toujours rien de prévu pour les personnels à risques, qui doivent pourtant bénéficier d'un suivi médical.

Depuis un mois, une partie des personnels assure l'accueil des enfants de soignants la plupart du temps sans aucun matériel de protection (masque FFP2, gel hydroalcoolique, gants...), alors qu'il est de la responsabilité de l'État employeur de veiller sur la santé de ses agents. Certains sont tombés malades.

Depuis un mois la FNEC FP-FO intervient à tous les niveaux et en particulier pour exiger du ministre qu'il prenne ses responsabilités en matière de protection des personnels.

Le dépistage systématique avant toute consigne de reprise des cours

FO a fait adopter un avis au CHSCT ministériel le 3 avril demandant «un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité.»

Seuls ceux qui présenteront des symptômes seront testés, selon le Président Macron. Or, la plupart des enfants porteurs du virus sont asymptomatiques. Comment éviter tout risque de contagion ? Les personnels refusent d'aller à l'abattoir.

Quant à la mise à disposition des masques pour tous les personnels, le Ministre de l'Éducation nationale se contente de dire : «c'est une possibilité». Alors que l'on sait que les masques manquent partout, et en premier lieu dans les hôpitaux !

Le Ministre Blanquer parle aussi de grands aménagements : «On peut très bien imaginer des petits groupes à certains moments de la journée» On voit mal comment tout cela pourrait être appliqué. En tout cas la FNEC FP-FO n'acceptera aucune remise en cause des obligations réglementaires de service des personnels.

L'école n'est pas la garderie du MEDEF.

Le Président met en avant les inégalités sociales qui se sont accentuées avec l'enseignement à distance, pourtant vanté par le Ministre de l'Éducation nationale. C'est vrai, mais nous constatons aussi que depuis plusieurs jours des voix se sont élevées pour accélérer la reprise de l'économie et faire repartir la production. L'Éducation nationale et ses personnels ne sont pas une variable d'ajustement pour les besoins du marché. Cette décision ne trompe personne, d'autant plus que les universités restent fermées, les étudiants n'ayant pas besoin d'être gardés.

La FNEC FP-FO exige, avant toute reprise de l'activité :

- *des tests sérologiques pour organiser le dépistage systématique pour tous les personnels et les élèves, conformément à l'avis du CHSCT ministériel*
- *la désinfection des écoles, services et établissements scolaires*
- *des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques FFP2) en quantité.*

Alors que la crise a mis sur le devant la scène, l'importance des services publics et la faillite des politiques d'austérité qui les ont saccagés, la FNEC FP-FO réitère sa demande d'annulation de toutes les suppressions de postes pour la rentrée prochaine.

La FNEC FP-FO rappellera ces préalables au Ministre de l'Éducation nationale. S'il persiste dans une reprise des cours au prix de la santé des personnels, la FNEC FP-FO les invitera à utiliser leur droit de retrait. La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève jusqu'au 30 mai.

Montreuil, le 14 avril 2020

Monsieur le Maire, ce communiqué est frappé au coin du bon sens.

Notre syndicat Force Ouvrière des Communaux d'Aulnay est et restera sur la même position de principe que la FNEC FP-FO. Nous refusons que les ATSEM, les officières reprennent le travail tant que les conditions sanitaires ne seront pas réunies pour garantir la sécurité des enfants, des parents d'élèves, des agents, des enseignants et autres personnels.

Ce refus concerne aussi le personnel des crèches .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

NOUS NE LÂCHERONS RIEN !!!

Syndicat Force Ouvrière